

Sujet : [INTERNET] Parc photovoltaïque

De : Leila Louar <lhyndya@gmail.com>

Date : 02/03/2022 09:06

Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

Bonjour,

Je vous fait part de mon opposition au projet pour les motifs suivants :

Pluviométrie : les zones directement sous panneaux sont privées de la plupart des pluies, d'où une diminution drastique de la matière organique, de la biodiversité de la flore, des vers de terres... Et à terme, les sols les plus fragiles sont complètement déstructurés et sujets à l'érosion éolienne et hydrique.

2. Ombrage : beaucoup d'espèces végétales sous l'ombre des panneaux disparaissent pour laisser la place à d'autres plus "banales".

3. Implantation de la structure : terrassements, tranchées, poteaux, fouilles en bétons...

4. Quid des ondes électromagnétiques générées...

Merci